

Tout ne se voit pas.
Aidez-nous à agir!



Rapport d'activité 2013

Croix-Rouge suisse
Canton de Neuchâtel





LA CROIX-ROUGE DU CANTON DE NEUCHÂTEL, C'EST :

- 2 sites principaux à votre service à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
- 8 centres de puériculture se trouvant à Neuchâtel, Le Landeron, Cernier, Colombier, Saint-Aubin/Sauges, Le Locle, La Chaux-de-Fonds et Fleurier
- 7 secteurs œuvrant dans l'aide de proximité dans les domaines sociaux et médicaux
- 103 collaborateurs dans tout le canton
- 271 bénévoles

NOUS CONTACTER :



CENTRALE TÉLÉPHONIQUE CANTONALE

Tél. 032 886 88 60

08 h 30 - 11 h 30 / 14 h 00 - 16 h 30

Adresse e-mail : contact@croix-rouge-ne.ch

CCP 20-1504-8

SITE DE NEUCHÂTEL

Secrétariat

08 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 16 h 30

Av. du 1^{er}-Mars 2a, 2000 Neuchâtel

Fax 032 886 88 67

SITE DE LA CHAUX-DE-FONDS (SIÈGE SOCIAL)

Secrétariat

08 h 00 - 12 h 00

Rue de la Paix 71, 2300 La Chaux-de-Fonds

Fax 032 886 82 40

Notre site internet : www.croix-rouge-ne.ch



LE BILLET DU PRÉSIDENT

Mesdames et Messieurs, chers membres,

Il me plaît de remarquer que cette année 2013, de fait, la première période durant laquelle notre Croix-Rouge est véritablement devenue cantonale, a permis de relever de nombreux défis à caractère urgent.

Il est important de constater que l'atteinte de nos objectifs, notamment en matière structurelle et de gestion financière, a pour seul but le respect de l'éthique Croix-Rouge et de ses profonds ancrages humanistes.

La mise en place d'un financement équilibré permettra de perfectionner et d'adapter nos nombreuses activités sur le plan du canton. Un effort important reste à faire dans ce domaine pour mieux servir l'ensemble de la population concernée, notamment dans les régions Val-de-Ruz et Val-de-Travers.

Je tiens aussi à vous affirmer que nous avons, dans le cadre des restructurations inhérentes à la nouvelle Croix-Rouge suisse du canton de Neuchâtel (CRNE), mis un accent particulier à rassurer, former et accompagner le personnel et les nombreux bénévoles, qui, ensemble, constituent l'âme de la CRNE.

Je souhaite mettre en évidence qu'en matière de collaboration avec la Croix-Rouge suisse (CRS), votre comité et la direction ont eu le grand plaisir, lors d'un comité de la Croix-Rouge suisse tenu à Neuchâtel, de recevoir de la Présidente suisse, de chaleureuses félicitations pour l'efficacité et la rapidité avec lesquelles nous avons mené la réorganisation de la CRNE.

Je relève toutefois que tout n'est pas achevé et plusieurs problèmes importants restent à résoudre et à en finaliser les solutions. Il s'agit principalement de la collaboration future avec NOMAD, de l'affiliation de l'ensemble du personnel à une

seule caisse de retraite, du règlement unifié du personnel et des salaires, de la poursuite de l'adaptation et du développement des prestations, de la mise en place d'un système de communication et d'un concept de recherche de financement.

En conclusion, je tiens à manifester ma gratitude au comité et aux membres du bureau qui ont énormément travaillé à la construction de la nouvelle entité en 2013. Il est aussi pour moi fondamental de constater avec un grand plaisir que les débats des différentes instances se déroulent dans un état d'esprit positif excellent, axé sur la réalisation des objectifs cantonaux, ceci sans régionalisme préjudiciable à l'efficacité de l'action.

Je remercie notre Directeur, Monsieur Robin Delisle qui s'est engagé sans compter ni son temps ni son énergie. Grâce à ses grandes compétences, la CRNE avance vite et bien.

Mes remerciements sincères s'adressent aussi à l'ensemble des cadres, du personnel et des bénévoles, sans qui la CRNE n'existerait pas.

Je tiens à manifester ma reconnaissance aux autorités et à leurs représentants pour leur soutien et la collaboration fructueuse qui s'est mise en place, à notre grande satisfaction. Enfin un merci tout particulier aux membres de la CRNE et aux donateurs qui permettent de poursuivre l'action Croix-Rouge destinée aux personnes atteintes de précarité, de solitude, de problèmes de santé ou autres besoins d'appui, complémentaires aux structures étatiques.

Le Président
Yves Scheurer



LE MESSAGE DU DIRECTEUR

Chers membres, Mesdames, Messieurs,

L'année 2013 a été une année riche, éprouvante et pleine de défis en tous genres. En effet, en novembre 2012, la fusion des sections du haut et du bas du canton a été formellement entérinée. Cela a généré un processus de réorganisation et d'harmonisation important, processus par ailleurs pas encore terminé.

Depuis ma prise de fonction, en février 2013, aucun thème n'a été épargné. La gestion financière des anciennes sections a dû être remaniée, un plan comptable et des centres de coûts communs ont été définis, notre système informatique de gestion fusionné, certains systèmes de contrôles redéfinis. Les rôles et tâches de chacun ont été rediscutés avec tous, un nouvel organigramme dessiné. Les processus de travail sont étudiés et à chaque fois qu'une différence significative apparaît, le choix de la «meilleure pratique» est appliqué.

Cela dit, ce n'est pas uniquement pour faire de la gestion que l'on intègre la Croix-Rouge ; mais surtout pour mener une action au profit des plus vulnérables, des oubliés, des démunis. Grâce à l'engagement sans faille de tous les collaborateurs, salariés ou bénévoles, et malgré tous les travaux de réorganisation, il a été possible en 2013 de maintenir notre niveau de prestations et même d'en développer de nouvelles, dont un programme en faveur des enfants et adolescents souffrant d'obésité.

Je tiens à remercier l'ensemble des collaboratrices, des collaborateurs et des bénévoles. Malgré toutes les incertitudes liées à ces remaniements, malgré la surcharge

de travail engendrée, malgré les remises en question permanentes fortement présentes en 2013, tous ont répondu présents et ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

Je remercie encore les membres du comité et notre Président qui ont tous su travailler de concert et m'ont apporté le soutien nécessaire.

Je remercie également tous les partenaires, étatiques ou institutionnels, pour la confiance qu'ils ont témoignée tout au long de cette année 2013.

Je remercie aussi bien entendu tous nos donateurs et membres, sans qui nos actions ne seraient pas possible. Grâce à leur soutien, nous pouvons continuer de nous battre pour les plus vulnérables de notre canton.

En effet, les défis à venir sont légion ; la précarité et la solitude augmentent alors que les financements restent difficiles à obtenir.

Je me réjouis d'être ici, engagé auprès de la Croix-Rouge suisse du canton de Neuchâtel, de relever ces défis avec les collaborateurs, collaboratrices, bénévoles, partenaires, membres et donateurs susmentionnés, car c'est seulement tous ensemble que nous y arriverons.

Robin Delisle
Directeur

QUELQUES STATISTIQUES

- **332 000** kilomètres parcourus par nos chauffeurs bénévoles, soit 8 fois et demi le tour de la terre
- **23 300** heures de services par nos 72 chauffeurs bénévoles
- **39 400** heures de bénévolat cumulées (tous secteurs confondus)
- **17 600** heures de soins à domicile et activité d'aide au ménage
- **6 500** heures de formation dispensées dans nos cours
- **9 000** heures de tri et de vente dans nos deux boutiques Vêt'shop
- **5 200** heures de garde d'enfants à domicile
- **2 500** nourrissons et jeunes enfants consultés dans nos 8 centres de péri-culture
- **1 650** heures de bénévolat Croix-Rouge Jeunesse
- **800** heures de présences et gardes auprès des aînés

Actions ponctuelles

- **1 000** orchidées offertes aux aînés lors de la journée des malades
- **10 800** kilos de distribution d'aide matérielle à la population

La Croix-Rouge suisse (CRS), fondée en 1866, est l'œuvre d'entraide nationale la plus ancienne et la plus importante du pays. Elle réunit 24 associations cantonales Croix-Rouge, cinq organisations de sauvetage (Alliance suisse des samaritains ASS; Société suisse des troupes sanitaires SSTS; Société suisse de sauvetage SSS; Garde aérienne suisse de sauvetage REGA; société suisse pour chiens de recherche et sauvetage REDOG. Elle compte deux institutions spécialisées qui sont le Service de transfusion sanguine et la Fondation humanitaire CRS. La CRS mobilise 450 000 membres, 4 800 collaborateurs professionnels et 50 000 bénévoles.

La Croix-Rouge du canton de Neuchâtel, créée en 1890, est membre de la CRS, avec tous les droits et obligations qui en découlent. Elle célébrera en 2015 son 125^e anniversaire.

Protéger la vie, la santé et la dignité des personnes, s'engager pour un monde plus humain, en Suisse et à l'étranger, telle est la mission générale de la CRS. Pour atteindre ces objectifs, elle agit dans quatre domaines principaux: la santé, l'intégration, le sauvetage et la coopération internationale. Elle déploie ses compétences dans les secteurs du bénévolat, de la jeunesse et de la formation.

Dans son action et son organisation, la CRS obéit aux sept Principes Fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge: **Humanité, Impartialité, Neutralité, Indépendance, Volontariat, Unité, Universalité.**



SECTEUR AÎNÉS

SERVICE D'AUXILIAIRES DE VIE À DOMICILE (SAVD)

Suite à l'harmonisation cantonale, le nouveau SAVD a pris le relais des deux anciens SGMD (Service de Garde-Malades à Domicile). Ce secteur – le plus important en ressources humaines – est constitué de 32 auxiliaires de vie, 2 planificatrices et 2 coresponsables, Mesdames Françoise Yoder et Anne-Christine Grüninger.

En 2013, **15 500 heures de soins de base** ont été nécessaires pour s'occuper, dans tout le canton, de 258 personnes âgées (180 femmes et 78 hommes) à leur domicile pour les aider dans les gestes de la vie quotidienne telles que la toilette, les soins du corps, l'alimentation ou encore l'aide à la marche. **1200 heures d'aide pratique** (ménage) ont été effectuées par nos auxiliaires de vie, permettant de maintenir le logement de nos bénéficiaires dans des conditions d'hygiène et de propreté agréables. **801 heures** de présences ont été également dispensées pour des veilles.

S'appuyant sur les bonnes relations que nous entretenons avec NOMAD, qui nous délègue les heures de soins de base (en diminution de 525 par rapport à 2012), notre institution a intégré, en ce début d'année, différents comités de pilotage (Copil) qui ont été mis en place par le département des finances et de la santé du canton. Le but de ces groupes de travail est de dessiner et construire l'avenir médico-social dans notre canton par la mise en application de la Planification Médico-sociale (PMS) qui a été votée par le Grand-Conseil en mai 2012 et dont le déploiement est prévu à l'horizon de 2022, dont la clé de voute est, de permettre à nos aînés de rester le plus longtemps à leur domicile dans les meilleures conditions possibles.

LIEUX DE RENCONTRES ET GROUPE D'ENTRAIDE ALZHEIMER

9 de nos auxiliaires de vie ont assuré l'animation de **320 heures dans les 3 lieux** de rencontre Alzheimer se trouvant à Fleurier, Colombier et La Chaux-de-Fonds.

Cet encadrement a pour but de permettre aux proches-aidants d'être quelque peu soulagés l'espace d'une demi-journée. Depuis deux ans, nous collaborons avec l'Esprit de Famille à La Chaux-de-Fonds en organisant les transports pour toutes les personnes souffrant de troubles de la mémoire qui se rendent à ce lieu d'accueil de jour privé.

L'ALARME CROIX-ROUGE

Notre alarme est l'un des piliers permettant le maintien à domicile des personnes âgées. Grâce à la centrale d'alarme veillant 24 h sur 24 h, elle offre au bénéficiaire et aux membres de sa famille une sécurité accrue. En 2013, **381 personnes** possèdent ce système à leur domicile. Durant cet exercice, nous avons enregistré 144 nouveaux raccordements et 122 résiliations.

Le concept unique de l'alarme Croix-Rouge réside dans le service de conseil, l'encadrement optimal et un suivi régulier de ses bénéficiaires. Depuis 2012, une nouvelle prestation a été introduite avec la montre-alarme Limmex qui offre à son propriétaire une autonomie à l'extérieur. 33 montres et 37 mobiles sans GPS ont été vendus par notre service. Pour effectuer les présentations, installations et suivis à domicile, nous comptons sur une équipe mixte composée de collaborateurs à temps partiel et bénévoles.

DIRECTIVES ANTICIPÉES (DA) NOUVEAU

Cette nouvelle prestation a été introduite au début de l'année dans le canton de Neuchâtel. Les directives anticipées de la Croix-Rouge suisse offrent une solution complète et permettent à son rédacteur de définir ses choix en cas d'urgence, de maladie grave. C'est un soulagement considérable pour les proches de savoir comment exaucer les vœux de la personne concernée de la plus fidèle des manières car, par respect, amour ou amitié, ils souhaitent alors que tout soit le



SECTEUR ENFANCE

plus conforme possible aux attentes de cette dernière. De même, il est très utile pour les médecins de connaître le regard que porte le patient sur sa maladie, sur la vie, sur la mort. Des directives anticipées aident à prendre des décisions difficiles.

Notre canton est précurseur en Suisse romande grâce à l'engagement de Madame Claire Frauchiger qui, depuis 2010, s'est investie avec beaucoup d'énergie et d'intérêt pour développer cette nouvelle prestation. Elle a siégé en qualité de déléguée au sein du groupe de projets DA de la Croix-Rouge suisse et a été nommée coordinatrice romande. Actuellement, une quinzaine de personnes ont déposé leurs directives anticipées. Nous avons la chance de pouvoir compter deux bénévoles qui ont effectué **195 heures** consacrées à des entretiens-conseils qui ont permis la réalisation de 17 directives anticipées en 2013.

CENTRES DE PUÉRICULTURE

L'année 2013 a été riche pour la responsable de secteur, Madame Sandrine Veaute-Rey et son équipe avec la célébration du **50^e anniversaire des centres de puériculture** Croix-Rouge dans notre canton. Pour célébrer cet événement, **deux conférences** ont été organisées : «un bébé naît, un père s'éveille» avec le Psychothérapeute Jean-Luc Tournier au Club 44 à La Chaux-de-Fonds et «la dépression périnatale» avec la Doctoresse pédopsychiatre Nathalie Nanzer à Neuchâtel.

Quatre ateliers ont été proposés aux parents dans nos centres de puériculture et se sont terminés par une **journée portes ouvertes**. Nos puéricultrices se sont même retrouvées «sous les feux de la rampe» et ont participé à la réalisation d'un petit film réalisé par Promotion Santé suisse pour présenter les diverses activités et services promus par le Service de la Santé Publique du canton de Neuchâtel. Dès février 2013, une puéricultrice a co-animé, deux fois par mois le «café Blabla...» à Récif Neuchâtel. Cette même collaboration a été étendue à Récif La Chaux-de-Fonds.

Durant cet exercice, **2509 bébés** ont été accueillis dans nos 8 centres par nos 4 puéricultrices dont, 318 nouveaux bébés inscrits, 360 conseils téléphoniques, 38 visites à domicile, 59 visites à la maternité et 14 visites à Récif.

SERVICE DE GARDE D'ENFANTS À DOMICILE (GED)

En 2013, **5233 heures de gardes** ont été assurées dans 147 familles pour leurs enfants âgés de 0 à 12 ans et ce, par nos 11 Gardes d'Enfants à domicile (GED). Un nouveau partenariat avec le Centre Lavi (Loi fédérale sur l'Aide aux Victimes d'Infractions) a débuté. Les différents partenariats que nous avons avec quelques entreprises du canton ont été enrichis avec la venue de Migros qui, à son tour, offre cette prestation sociale à valeur ajoutée à son personnel, et permet de diminuer le taux d'absentéisme au travail. Rappelons que le GED intervient dans les familles

« Promouvoir la santé, c'est prendre soin de la vie »



SECTEUR FORMATION

dans les situations de maladie de l'enfant (0-12 ans), lorsque le parent est dans l'incapacité de garder son enfant, est malade ou ne peut exceptionnellement pas recourir au système de garde habituel.

SERVICE DE BABY-SITTING (BS)

Notre service a été sollicité pour organiser la garde d'enfants lors de 6 mariages et dans le cadre de la collaboration que nous entretenons avec différents théâtres de notre canton. La CRNE vend des listes de baby-sitters qui permettent aux parents de contacter directement une BS pour la garde de ses enfants. Les **202 baby-sitters ont été sollicités cette année par 160 familles**. Il est judicieux de rappeler que les BS avec lesquels nous collaborons ont tous suivi le cours Croix-Rouge, obtenu l'attestation et effectué le stage pratique.

RÉSEAU MÈRES DE CONTACT (MDC) NOUVEAU

La phase de ce projet pilote, institué par le service de la cohésion multiculturelle et la Croix-Rouge suisse s'est terminée en mars 2013. Notre institution a décidé le lancement officiel de cette nouvelle prestation et à cet effet, a engagé une collaboratrice à temps partiel. Le réseau vise notamment à créer un lien social entre des mères issues de la migration résidant dans la région pouvant notamment se trouver en situation d'isolement. Le but est d'offrir aux jeunes mères ayant des enfants en bas âge un moment privilégié d'échange et d'écoute, entre femmes partageant les mêmes préoccupations. Il s'adresse aux mères d'enfants de 0 à 4 ans qui sont nouvellement arrivées dans le canton et/ou se trouvent en situation d'isolement social; méconnaissent les structures de soins destinées aux enfants en bas âge et peinent à s'adresser aux services de pédiatrie et aux centres de puériculture. Nous recrutons les bénévoles qui constituent notre réseau et les mettons en lien avec les jeunes mamans.

Notre secteur formation a organisé **36 cours** dans les différents domaines de la santé. Ces diverses formations destinées à un public de tous âges ont représenté un total de **6443 heures** de cours et ont été suivies par **486 personnes**.

Le nombre de formations d'auxiliaires de santé a été augmenté pour passer à 7 sessions par année. Pour mieux répondre aux besoins de nos partenaires, une première session intensive de 3 mois a été mise sur pied. En 2013, cette formation a accueilli 99 participants et 980 heures d'enseignement ont été dispensées. En ce qui concerne l'optimisation de la prise en charge des enfants du canton, 14 cours «baby-sitting» ont été mis sur pied au Val-de-Travers, à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds et ont permis à 178 jeunes de suivre cette formation très sollicitée par les jeunes filles surtout.

Deux cours de «garde d'enfants» ainsi que 4 modules de formation pour l'accueil familial de jour ont eu lieu. Une deuxième session de formation «Mère de contact» s'est déroulée pendant l'été et a permis à 7 mamans d'intégrer le réseau de soutien aux femmes migrantes de Neuchâtel.

La responsable de ce secteur, Madame Véronique Zesiger et ses 6 formatrices s'attellent à développer de nouvelles formations pour répondre aux besoins dont, la formation continue qui tient toujours une place importante, que ce soit pour les personnes bénévoles (4 cours sur des thèmes divers regroupant 46 participants), ou les gardes d'enfants à domicile afin de les sensibiliser au thème de l'enfant handicapé (14 participants 8 heures de formation). Une nouvelle formation continue pour les auxiliaires de santé a été mise sur pied, elle concerne les soins palliatifs et a rassemblé 9 professionnels qui, grâce aux 48 heures de cours pourront mieux appréhender la fin de vie et apporter leur aide de façon professionnelle.

«L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde» Nelson Mandela



Schweizerisches Qualitätszertifikat für Weiterbildungsinstitutionen
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue
Certificato svizzero di qualità per istituzioni di formazione continua



SECTEUR ACTIONS SOCIALES

Les secrétariats de nos deux sites accueillent des personnes démunies ou fragilisées, migrantes et non-migrantes que nous aidons de manière ponctuelle et/ou réorientons auprès d'autres institutions et services correspondants qui répondent à leurs besoins spécifiques. Madame Carine Pica et son équipe ne ménagent pas leurs efforts pour faire face dans ce secteur qui offre une importante palette de prestations pour les personnes vulnérables, allant du plus jeune âge au quatrième âge, dont les plus appréciées et sollicitées sont :

- **Les balades** permettent à une trentaine de personnes âgées, d'être prises en charge par nos chauffeurs bénévoles et se rendre, une fois par mois, dans un restaurant de campagne ou de montagne pour prendre les « quatre-heures ».
- **La journée des malades** représente l'occasion pour notre institution de rendre visite aux personnes souffrantes dans différents lieux médicaux, sociaux et à domicile de notre canton. Un millier de branches d'orchidées accompagnées d'un message réconfortant ont été apportées dans les hôpitaux et homes de notre canton grâce à une vingtaine de bénévoles et une quinzaine d'auxiliaires de santé du SAVD (Service d'Auxiliaires de Vie à Domicile).
- **Les « paquets de Noël »** apportent un rayon de soleil avant les fêtes de fin d'année aux personnes âgées à domicile. Cette année, un paquet de pâtes alimentaires artisanales aux légumes a été offert lors des 650 visites effectuées.
- **L'action 2 x Noël** nous a permis de récolter 10 821 kilos de marchandises qui ont été redistribués dans les familles nécessiteuses du canton. Une partie du stock permet d'offrir des produits de première nécessité de manière ponctuelle aux personnes frappant directement à notre porte. Cette action d'envergure nationale, pour sa 16^{ème} édition, est chapeautée par la Croix-Rouge suisse à Berne qui a réceptionné 73 000 paquets avec le soutien de 700 bénévoles pour procéder à la distribution dans les associations cantonales.
- **La vente du Mimosa du bonheur** est invariablement fixée à la dernière semaine du mois de janvier. Une centaine de bénévoles ainsi qu'une ribambelle de mêmes pleins d'énergie et de bonne volonté ont vendu ces brins de mimosa dans différents lieux de notre canton. Le bénéfice de cette vente est exclusivement redistribué aux enfants ou adolescents de la région. En 2013, une centaine de demandes ont été honorées afin de couvrir différents frais ou participations financières liés à des activités sportives, du soutien scolaire, du matériel, etc.
- **Le 8 mai** est chaque année la journée mondiale de la Croix-Rouge qui commémore la naissance de son fondateur, Henry Dunant. A cette occasion, un stand d'informations a été tenu à Marin-Centre. Atelier de grimage et la distribution de ballons ont ravi les enfants, tandis que six bénévoles présentaient nos prestations aux passants.
- **L'accueil des nouveaux retraités** à l'occasion de deux réceptions organisées par les communes de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel en l'honneur des nouveaux retraités du canton a permis à notre institution de présenter ses diverses activités et possibilités de s'occuper après sa vie professionnelle au travers du bénévolat.
- **A l'occasion de la journée de la personne âgée** le 1^{er} octobre, plusieurs associations du canton se sont réunies pour mettre sur pied une manifestation commune dans le Centre commercial Entilles Centre à La Chaux-de-Fonds avec un jeu de l'Oie géant auquel ont participé plusieurs personnalités politiques du canton. En fin d'après-midi, notre institution a organisé un apéritif festif à la maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds qui a réuni une cinquantaine de participants. Animé par le groupe musical Zusammenspiel qui alliait l'expression musicale et artistique avec un artiste qui dessinait ses œuvres projetées sur grand écran. La manifestation s'est poursuivie avec une présentation de l'humoriste Raynald et son collègue Yann Stotz de Paris. Les participants à cet événement ont ensuite été raccompagnés à leur domicile par nos chauffeurs bénévoles.



SERVICE DES TRANSPORTS

Ce service regroupe la plus grande activité bénévole dans notre canton. Nous pouvons compter sur 72 chauffeurs bénévoles qui, chaque jour, transportent avec leur véhicule privé, essentiellement des personnes âgées à mobilité réduite chez le médecin, dans les hôpitaux du canton et hôpitaux universitaires ainsi que des transports de type participatifs-intégratifs (par exemple chez le coiffeur)

En 2013, **332 000 kilomètres** ont été parcourus, ce qui a représenté **20 824 prises en charge** effectuées en 23 294 heures. La disponibilité, la gentillesse et la serviabilité de nos transporteurs représentent indéniablement les atouts de ce service tant apprécié par la population.

BOUTIQUES VÊT'SHOP

Suite à l'harmonisation cantonale, les deux anciens vestiaires se sont parés d'un nouveau nom : les boutiques Vêt'Shop. Elles se trouvent dans nos immeubles de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds et peuvent compter sur une belle équipe majoritairement féminine de **54 bénévoles** qui ont effectué en 2013 plus de **9200 heures**.

Afin de nous permettre d'achalander nos rayons, la population dépose à nos adresses des sacs d'habits qui vont être triés dans un premier temps, lavés, repassés et rangés pour devenir des vêtements de seconde main. Nous pouvons aussi compter sur quelques magasins de nos villes qui nous offrent parfois des stocks d'invendus. Relevons que nos magasins accueillent régulièrement des élèves de l'École d'Art pour lesquels, cette «caverne d'Ali Baba» constitue une source d'approvisionnement appréciable pour confectionner et donner vie à de nouveaux vêtements issus de leur créativité.

Avec l'introduction de la taxe au sac, nous avons constaté un accroissement du volume de dons de vêtements, certains confondant nos centres avec une décharge. Nos boutiques accueillent essentiellement des habits, souliers, articles de maroquinerie et des draps de maison qui seront transformés en chiffons.

Le week-end du 8 et 9 mars, nous avons renouvelé la collaboration avec Heidi.com. Cette action de déstockage permet aux clients venant amener des habits pour la Croix-Rouge de bénéficier d'un bon de CHF 10.00 au magasin Heidi.com. Cette action permet de promouvoir notre boutique envers une clientèle plus jeune, ce qui permet de récolter des vêtements dont le style est plus tendance.

En juin, une dizaines de valises ont été offertes à Terre-des-Hommes et nous avons également conclu un nouveau partenariat en Syrie pour l'envoi de vêtements.

« Donnez apporte autant à celui qui donne qu'à celui qui reçoit »



SECTEUR PSYCHO-ÉDUCATIF (SPE)

Le secteur Psycho-Educatif propose des prestations spécifiques d'accompagnement psycho-éducatif à domicile auprès des familles, des enfants et des adolescents rencontrant diverses problématiques.

Le SPE assure, pour les familles confrontées à des difficultés d'intégration, des interventions psycho-éducatives à domicile et auprès de l'environnement de l'enfant (0 à 18 ans et plus) et de sa famille. Les situations relèvent de l'acculturation et aussi de problèmes éducatifs, familiaux, sociaux, scolaires, violence ou de situations psychosociales carencées ou perturbées. Son action se déroule au domicile et a pour but de travailler sur les difficultés rencontrées en collaboration étroite avec tous les membres de la famille, en mobilisant les potentiels et les ressources afin d'améliorer les compétences familiales et favoriser l'autonomisation.

Les interventions au domicile des familles peuvent avoir lieu plusieurs fois par semaine en duo et/ou seul avec l'éducateur et le psychologue sur des temps différents ou ensemble. La pluridisciplinarité des intervenants SPE, avec leurs formations et connaissances spécifiques, permet une complémentarité en faveur des jeunes et de leur famille. La mission du service est de mobiliser les capacités familiales pour améliorer l'équilibre et le fonctionnement familial selon le principe de prévention et de promotion de la santé.

L'année 2013, coïncide avec la reconnaissance du service par l'Etat de Neuchâtel et son développement dans le volume de ses prestations en faveur des familles et leurs enfants. L'équipe de Madame Stéphanie Vogel, responsable du secteur s'est agrandie avec l'engagement de psychologues et éducateurs (hommes et femmes) depuis l'automne 2013 et compte 8 collaborateurs (6.05 EPT). Nous pouvons ainsi accompagner plus de familles qui souhaitent bénéficier de notre soutien et limiter le délai d'attente afin de le rendre raisonnable.

Nous avons, par ailleurs, intensifié notre collaboration avec l'Office de protection de l'enfant (OPE) ainsi que renforcé notre partenariat avec l'Action éducative en milieu ouvert (AEMO) de la Fondation Carrefour.

Nous avons accompagné **75 familles dont 155 enfants et 118 adultes**. Nous intervenons en priorité et assez rapidement pour les enfants d'âges préscolaires

en raison de l'importance d'un accompagnement dans un délai bref au vu des risques potentiels pour cette tranche d'âge.

Notre intervention s'est quelque peu modifiée puisque nous proposons maintenant des prestations limitées à 18 mois mais renouvelables au besoin pour des périodes de 12 mois. De plus, nous travaillons en collaboration avec la famille et l'OPE en déterminant ensemble des objectifs de collaboration qui définissent et rythment nos interventions et leur contenu au domicile des familles.

Dans le cadre de notre partenariat avec Solidarité Femmes, nous avons accompagné 5 femmes et leurs 9 enfants lors de leur accueil au Foyer suite à des violences conjugales.



SECTEUR DIÉTÉTIQUE

Les consultations sont effectuées en collaboration avec l'institut Contexte Diététique de Madame Valentine Mora qui se trouve dans nos locaux, rue de la Paix 71. En 2012, 68 nouvelles prises en charge ont été enregistrées, ce qui représente **270 consultations**.

Au cabinet des Doctoresses, Nobel, Glassey Perrenoud et Cosandai Tissot à Léopold-Robert 7, 81 nouveaux clients ont été recensés, ce qui représente **224 consultations**. Nouvelle tendance, nous comptons parmi notre clientèle de plus en plus d'enfants et d'adolescents.

Nos diététiciennes ont animé 2 cours à la ligue pulmonaire neuchâteloise et 2 ateliers santé dans des classes du Locle.

En collaboration avec le secteur Psycho-éducatif, nous avons accueilli début juin, le Train Santé organisé par le centre de santé scolaire de la ville de La Chaux-de-Fonds devant nos locaux. Après une brève présentation de notre institution lors de chacun des 12 arrêts du train devant notre immeuble, nous avons offert aux quelques 600 élèves une banane ainsi qu'une bande dessinée relatant l'histoire du mouvement de la Croix-Rouge.

2013 est à marquer d'une pierre blanche pour le projet «Let's do Eat» qui a pu être lancé grâce au soutien de la Loterie Romande. Ce camp pour enfants en surpoids a été organisé à Vaumarcus du 6 au 13 avril 2013 de main de maître par notre jeune diététicienne, Noémi Schmutz qui avec son équipe de 8 bénévoles s'est occupée durant une semaine de **20 enfants et adolescents** avec un programme riche en activités sportives, ateliers, jeux, ce qui a permis l'épanouissement de la personne tout entière au sein du groupe.

En fin d'année, après d'âpres négociations, «Let's do Eat» a été certifié par Santé suisse pour devenir un programme d'une année incluant des samedis d'activités en sus du camp qui sera reconduit lors des vacances de Pâques 2014.



PROMOTION DU BÉNÉVOLAT - BÉNÉVOLES CROIX-ROUGE JEUNESSE

Mois après mois, jours après jours, de façon volontaire, ils cultivent la générosité autour d'eux. La Croix-Rouge du canton de Neuchâtel peut s'enorgueillir de pouvoir compter sur ses **271 travailleurs du cœur** que sont nos bénévoles.

Leurs actions contribuent à façonner un monde meilleur dans le domaine de l'entraide et des services. Sans eux, bien des sourires ne seraient pas affichés sur les visages des personnes qui nous sollicitent quotidiennement.

Leur engagement au sein de nos différents secteurs est déterminant pour nous permettre de mener à bien les actions que nous déployons dans les domaines médico-sociaux de notre canton. Sous l'égide de la Charte du bénévolat qu'ils ratifient à leur entrée en fonction, nos bénévoles font preuve d'une disponibilité, serviabilité et d'un enthousiasme extraordinaire.

FORMATIONS BÉNÉVOLES

Cette année, deux nouvelles formations se sont ajoutées au module de formation continue pour les bénévoles. Il y a eu tout d'abord la sensibilisation au bénévolat, de Karyn Coassin de l'ANSB (Association Neuchâteloise de Services Bénévoles) sur «l'activité bénévole, ses limites et les motivations qui les poussent à s'engager». En novembre, notre formateur M. Jean-Claude Gressot a dispensé la première formation «L'écoute de l'autre passe par l'écoute de soi».

Trois séances d'introductions à la CRNE ont été proposées aux nouveaux bénévoles et collaborateurs pour leur permettre de se familiariser avec notre association et faire connaissance. Enfin, la formation «aide à la mobilité et urgences domestiques» a eu lieu en novembre.

Relevons enfin les rencontres «cafés-croissants» et «table-ronde» organisées le printemps et l'automne, dont le but est de réunir nos bénévoles pour des échanges qui ont la particularité de se faire sans intervenant Croix-Rouge et sous l'égide de M. Jean-Claude Gressot. Il ressort de ces différentes rencontres et formation une richesse de partage d'expériences entre nos bénévoles qui apprécient de se retrouver et bénéficier d'un programme de formation continue riche et varié.

CROIX-ROUGE JEUNESSE

De manière générale, les activités de «Croix-Rouge Jeunesse» ont évolué de manière positive avec l'engagement des **29 jeunes bénévoles** qui ont effectué en 2013 **1649 heures** et se sont occupés de **677 enfants ou adolescents**. Le nombre d'enfants participant à l'animation «**mercredis loisirs**» augmente. Cette rencontre mensuelle permet de passer un mercredi après-midi de détente et de créativité en compagnie d'enfants et ce gratuitement.

L'exposition «**Moi, raciste ?**» se présente sous forme de BD ayant pour objectif de susciter la réflexion autour du thème du racisme et de la discrimination et est présentée dans les milieux scolaires du canton (80 heures consacrées en 2013).

Les visites aux personnes âgées, une fois par semaine, à des personnes du canton ayant peu de contacts sociaux sont très appréciées. Le but est également de renforcer le lien intergénérationnel. C'est l'occasion d'échanger des savoirs, de partager ses passions communes ou simplement de discuter ou se promener. L'exposition en classe «**Tutti Fratelli**» a pour objectif de sensibiliser les élèves aux valeurs humanitaires ainsi qu'aux activités de la Croix-Rouge.

Lancée en 2008 à Neuchâtel, Croix-Rouge Jeunesse a pour objectif de se faire connaître dans tout le canton et présenter ses différentes activités par le biais de nos jeunes bénévoles et de faire des émules dans cette tranche d'âge.

Nous **adressons nos sincères remerciements à tous nos bénévoles** qui œuvrent quotidiennement pour notre institution et sans lesquels, nous ne serions pas en mesure d'offrir à la population neuchâteloise toute la palette de prestations et service que nous proposons.

« Offrir un peu de mon temps, de mon énergie et des compétences en vivant de nouvelles expériences »





BILAN

	<u>31.12.2013</u> CHF	<u>31.12.2012</u> CHF
ACTIF		
<u>Actifs circulants</u>		
Liquidités et titres	2'185'594.39	2'557'144.94
Débiteurs	104'777.55	131'112.40
Autres débiteurs	163'723.94	47'010.35
Stock	5'400.00	-
Actifs de régularisation	343'138.28	76'565.66
Total actifs circulants	2'802'634.16	2'811'833.35
<u>Actifs immobilisés</u>		
Mobilier et machines	1.00	1.00
Informatique	4'790.65	4'790.65
Fonds d'amortis. Informatique	-3'192.30	-1'596.15
Appareils alarmes	-	26'416.75
Fonds d'amortis. alarmes	-	-6'374.70
Immeubles d'exploitation	218'501.00	218'501.00
Fonds d'amortissement immeuble	-152'950.00	-147'487.50
Immeubles de rendement	4'000'000.00	7'019'000.00
Total actifs immobilisés	4'067'150.35	7'113'251.05
TOTAL ACTIF	6'869'784.51	9'925'084.40

	<u>31.12.2013</u> CHF	<u>31.12.2012</u> CHF
PASSIF		
Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations	249'376.35	120'776.23
Autres dettes à court terme	4'973.70	31'950.36
Passifs de régularisation	164'540.15	344'080.99
Provisions à court terme	73'638.69	-
Total engagements court terme	492'528.89	496'807.58
Dettes financières à long terme	2'108'500.00	2'126'500.00
Provisions à long terme	244'260.20	274'260.20
Total engagements long terme	2'352'760.20	2'400'760.20
Capital de fonds (fonds affectés)	147'413.77	131'888.07
Fonds libres	6'399'402.01	6'405'613.15
Capital lié généré	496'226.54	507'226.54
Résultat d'exercice	-3'018'546.90	-17'211.14
Total capital de l'organisation	3'877'081.65	6'895'628.55
TOTAL PASSIF	6'869'784.51	9'925'084.40



COMPTE D'EXPLOITATION

	<u>2013</u> CHF	<u>2012</u> CHF
Dons	29'475.41	238'326.27
Campagnes de recherche de fonds	293'584.60	104'013.80
Cotisations annuelles	31'041.00	22'500.00
Legs et héritages	116'100.00	530.00
Ventes brutes de marchandises	164'522.42	184'375.41
Produits bruts de prestations de service	2'061'818.72	1'981'623.36
Contributions fédérales	247'427.85	227'436.47
Contributions cantonales	1'130'339.85	732'755.90
Contributions communales	31'400.00	31'000.00
Contributions de projet CRS interne	112'580.38	84'825.38
TOTAL PRODUITS	<u>4'218'290.23</u>	<u>3'607'386.59</u>

	<u>2013</u> CHF	<u>2012</u> CHF
Campagnes recherches de fonds et de membres	60'941.07	87'942.27
Marchandises	34'163.90	42'077.30
Prestations, aide matérielle	245'450.87	233'904.43
Charges de personnel	3'319'883.39	2'992'151.16
Charges d'exploitation	533'042.82	459'254.17
Amortissements	7'058.65	13'433.35
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	<u>4'200'540.70</u>	<u>3'828'762.68</u>
RESULTAT FINANCIER	-9'795.69	1'340.41
RESULTAT HORS EXPLOITATION	-3'010'975.04	208'059.46
RESULTAT INTERMEDIAIRE (PERTE)	<u>-3'003'021.20</u>	<u>-11'976.22</u>
VARIATION DES FONDS AFFECTES		
Attribution aux fonds affectés	-36'053.50	-38'603.65
Utilisation des fonds affectés	20'527.80	35'364.85
RESULTAT ANNUEL AVANT ATTRIBUTIONS	<u>-3'018'546.90</u>	<u>-15'215.02</u>
ATTRIBUTIONS AU CAPITAL DE L'ORGANISATION		
Attributions au capital de l'organisation	-	-1'996.12
RESULTAT ANNUEL (PERTE)	<u>-3'018'546.90</u>	<u>-17'211.14</u>

Le rapport de l'organe de révision et ses annexes sur les comptes annuels 2013, établi en conformité avec les Swiss GAAP RPC par la Fiduciaire Müller Christe & Associés SA à Neuchâtel, est disponible sur notre site internet www.croix-rouge-ne.ch



REMERCIEMENTS

MEMBRES, BÉNÉVOLES ET DONATEURS

Nous remercions chaleureusement tous les membres de la CRNE, les donateurs et donateurs anonymes pour leur soutien régulier et fidèle. Donner de son temps en étant bénévole, offrir un don, toutes ces actions sont le plus beau des gestes qui, d'une part, permettent à notre Croix-Rouge de dispenser des prestations aux personnes défavorisées et vulnérables de notre canton et, d'autre part une reconnaissance au personnel de notre institution qui œuvre quotidiennement dans l'esprit des 7 principes fondamentaux de la Croix-Rouge.

COLLABORATIONS

Une collaboration interdisciplinaire avec les autres acteurs du canton est indispensable pour mener une action de proximité efficace et concertée. La Croix-Rouge est l'une des seules organisations suisses qui propose ses services à des personnes de tout âge et de toute provenance. De ce fait, nous avons mis en place des collaborations multiples et des partenariats importants.

Nous sommes reconnaissants de cette interactivité et remercions particulièrement :

- Le Département de la justice, de la sécurité et de la culture (DJSC) et le service de la protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)
- Le Département des finances et de la santé (DFS) et le service de la santé publique
- Le Département de l'économie et de l'action sociale et le service de l'emploi et le service de la cohésion multiculturelle
- Les villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et du Locle
- NOMAD
- Les médecins, pédiatres et autres organismes du corps médical
- les infirmières indépendantes du canton
- toutes les associations avec lesquelles nous collaborons

- La Fondation Lindenhof
- La Fondation humanitaire de la Croix-Rouge suisse
- L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS)
- Le Fonds Junod, Fondation pour Genève
- La Croix-Rouge suisse et son département Santé et Intégration
- Les Associations cantonales de la Croix-Rouge suisse
- Le Rotary Club et le Kiwanis de La Chaux-de-Fonds
- La Loterie Romande

ET... « LAST BUT NOT LEAST »

Un chaleureux MERCI à tous, qu'il s'agisse, de personnes physiques, d'entreprises, d'associations et des pouvoirs publics qui n'ont pu être cités dans ce rapport et que nous ne voudrions en aucun cas oublier et qui sauront se reconnaître au travers de cette page dédiée aux remerciements.

*Photographies pages 12, 26 et 27 : Chloé Nicolet-dit-Felix – Photographie page 24 : Maëlle Gross
© Photos : Croix-Rouge – Mise en page et impression : Imprimerie des Montagnes SA – La Chaux-de-Fonds, avril 2014*

DONS, LEGS ET DONATIONS

Vous voulez soutenir notre action et contribuer au développement d'une activité qui vous tient à cœur?

Aidez-nous à aider les personnes vulnérables de notre canton

CCP 20-1504-8

MEMBRE OU BÉNÉVOLE ?

Vous partagez les valeurs du Mouvement de la Croix-Rouge ?

Vous souhaitez soutenir son travail ?

Vous voulez vous engager dans une action de solidarité ?

Alors devenez membre ou bénévole de la Croix-Rouge suisse du canton de Neuchâtel!

Les formalités sont simples. Contactez-nous! Téléphone: 032 886 88 60



Tout ne se voit pas. **Aidez-nous à agir!**

Croix-Rouge suisse
Canton de Neuchâtel



Toujours là, pour la population du Canton!